





Le Baromètre Entreprises de la branche Cabinets d'avocats présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



DYNAMISME DES ENTREPRISES EMPLOYEUSES

Par rapport à 2014, la branche des cabinets d'avocats connaît une progression notable du nombre d'entreprises employeuses. Dans la mesure où la branche représente près de 82 % des entreprises du secteur juridique, la progression observée pour ce dernier est principalement due à l'évolution du nombre de cabinets d'avocats employeurs. En revanche, l'importance du taux de rotation montre que la branche est sujette à une importante volatilité de l'emploi salarié dans les plus petites structures.

Cabinets d'avocats en 2015

		
Cotisants à Actalians ¹	11 783	14 393
Entreprises employeuses	11 503	14 049
Évolution 2014-2015	+ 7,55 %	+ 5,91 %
Taux d'entrée	16,93 %	14,79 %
Taux de sortie	9,91 %	9,21 %
Taux de rotation	12,42 %	12 %

Données au 31/12/2015. Sources : Actalians 2015, 2016.



La branche des cabinets d'avocats compte 11 783 structures entrepreneuriales employeuses. Parmi elles, 16,93 % sont nouvelles et 9,91 % ne font plus partie des effectifs ce qui représente, au final, un taux de rotation de 12,42 %.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians en 2015 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians en 2015 rapporté au nombre total d'entreprises.

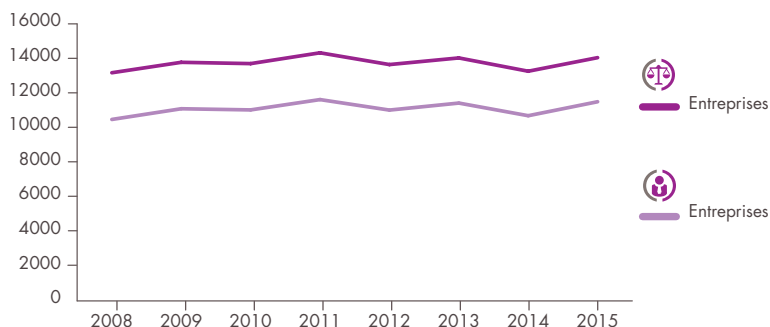
Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.



SUR LONGUE PÉRIODE : PLUS D'ENTREPRISES

Depuis 2008, le nombre d'entreprises employeuses de la branche des cabinets d'avocats a progressé de 1 023 unités. Néanmoins, sur la période, la trajectoire d'évolution présente une certaine volatilité. Cette spécificité dénote une assez grande réactivité des cabinets à la conjoncture en matière de main-d'œuvre salariée.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses

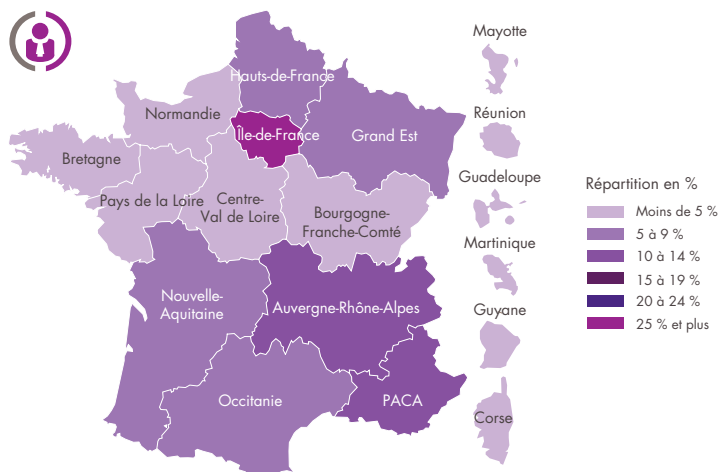


Données au 31/12. Sources : Actalians 2009-2016.



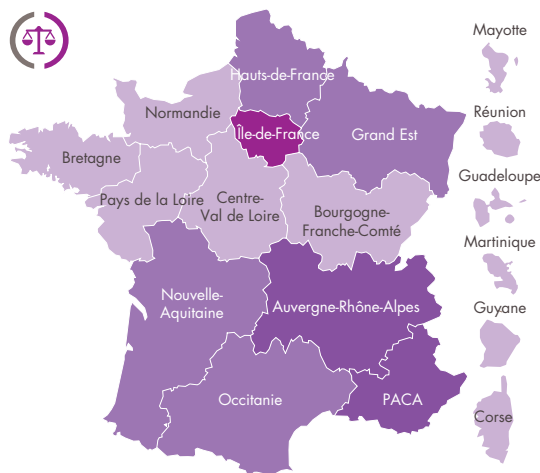
En 2008, la branche des cabinets d'avocats comptait 10 480 entreprises employeuses.

Répartition régionale des entreprises employeuses



POLARISATION TERRITORIALE MARQUÉE

Près d'un tiers des cabinets d'avocats employeurs est domicilié en Île-de-France. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et PACA accueillent plus de 11 % des effectifs. Par un effet volume, cette polarisation régionale influe directement la répartition des entreprises employeuses de l'ensemble du secteur juridique.



Plus de 25 % des entreprises employeuses de la branche des cabinets d'avocats sont domiciliées en Île-de-France.

Données au 31/12/2015 - Source : Actalians 2016.